

L'an deux mil vingt-quatre, les dix-neuf décembre, à vingt heures trente minutes  
Le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau-Montratier dûment convoqué le 12 décembre 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Castelnau-Montratier sur convocation de Monsieur Dominique Marin, Maire.

**Présents :** M. Mmes Claudine Boissel, Aurélien Bonnemort, Elodie Boyer, Gilbert Brocard, Jean-Luc Cambe, Lysiane Clary, Isabelle Espitalier, Patrick Gardes, Angélique Ginibre, Eliane Laval, Céline Marin-Bonnemort, Valérie Peleran, Bernard Rességuier, Joëlle Sanson  
**Excusés avec procuration :** Gaëlle Duchêne a donné procuration à Joëlle Sanson, Sébastien Lafargue a donné procuration à Lysiane Clary, Claire Perrotte a donné procuration à Céline Marin-Bonnemort.  
**Excusés :** Pascal Ressigeac, Nicolas Gauzin,,  
**Absents** Sébastien Fourniols, Michel Lacoste, Mathieu Vinel,

**Secrétaire de séance :** Aurélien Bonnemort

Validation à l'unanimité du procès-verbal du 27 novembre 2024

## 1 - Délibérations :

### 1.1- Choix des entreprises pour la phase 2 des travaux de création du centre culturel et associatif « ancien SPAR » :

Délibération votée à l'unanimité

### 1.2 – Décision modificative n°8 du budget commune :

Délibération votée à l'unanimité

### 1.3 – Décision modificative n° 9 du budget commune :

Délibération votée à l'unanimité

### 1.4 – Choix des projets citoyens :

Délibération votée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50

*Les délibérations du conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie, sur le site internet de la mairie ainsi que sur le panneau d'affichage.*

Le Maire :

Dominique Marin

